

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE FOUSSIGNAC

Du 13 mars 2026 à 19h00

L'an 2026 et le 13 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 09 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DEVIGE Georges Maire

Étaient présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHIRON Esther, FOURNIER Alexandra, MM : BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Absent : BOUILLER Dylan

Excusés : CHAPT Sabine (procuration à DEVIGE Georges), BARDOU Julien (procuration à PRUNIER Stéphane), BERNARD José (procuration à CHIRON Esther)

Secrétaire : SUTRE Sébastien

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 12 février 2026
- Présentation et vote des Comptes Financiers Uniques 2025 (Commune-Multiple Rural)
- Affectations des résultats
- Vote des subventions 2026
- Rapports des commissions
- Questions diverses

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 février 2026 qui est approuvé à l'unanimité.

1- Budgets commune et Multiple rural – Comptes Financiers Uniques 2025

Monsieur le Maire expose que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion Il présente les CFU des 2 budgets 2025 et se retire.

Monsieur Francis BROGNIART, doyen de l'Assemblée fait procéder au vote des CFU 2025, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

CFU 2025 Commune

Fonctionnement :

Dépenses : 387 895.82 €

Recettes : 575 869.43 €

Le Résultat de l'année 2025 est excédentaire de 187 973.61 €

L'excédent antérieur reporté est de : 342 679.98 €

Le Résultat de clôture en fonctionnement est excédentaire de 530 653.59 €.

Investissement :

Dépenses : 537 759.83 €

Recettes : 479 879.43 €

Le résultat antérieur reporté est de : - 96 610.61 €

Le résultat de l'année est de : - 57 880.40 €

Restes à Réaliser 2025 : - 108 124.40 €

Soit un résultat de clôture de - 154 491.01 €

et un besoin de financement de 262 615.41 €

CFU 2025 Multiple rural

Fonctionnement :

Dépenses : 4 206.90 €

Recettes : 11 431.98 €

Le Résultat de l'année 2025 est excédentaire de 7 225.08 €
L'excédent antérieur reporté est de : 44 485.15 €
Le Résultat de clôture en fonctionnement est excédentaire de 51 710.23 €.

Investissement :

Dépenses : 786.64 €
Recettes : 00.00 €
Le résultat antérieur reporté est de : 890.00 €
Le résultat de l'année est de : - 786.64 €
Restes à Réaliser 2025 : 00.00 €
Soit un résultat de clôture de 103.36 €

2- Affectation des résultats

Monsieur le Maire rappelle que les résultats de clôture de l'année 2025 pour le budget principal et le budget annexe « Multiple Rural » doivent être affectés et propose l'affectation suivante :

BUDGET COMMUNE :

compte 001 : - 154 491.01 €
compte 002 : 268 038.18 €
compte 1068 : 262 615.41 €

BUDGET MULTIPLE RURAL :

compte 001 : 103.36 €
compte 002 : 51 710.23 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats ci-dessus.

3- Vote des subventions 2026

Les membres du conseil municipal à l'unanimité adoptent les subventions communales 2026 suivantes :

Nom de l'association	Montants votés pour 2026
Etoile sportive	350
Société de Chasse	350
Vélo Club Foussignacais	350
Vélo Club Foussignacais demande exceptionnelle	500
Créa scène	200
Entre nous à Foussignac	300
SAHELA	350
TAROT PLAISIR A FOUSSIGNAC	350
Amicale des donateurs de sang de Bénévoles de Jarnac	100
MFR Triac-Lautrait	150
La Ligue contre le cancer	100
Amicale des sapeurs pompiers de Jarnac	150
Banque Alimentaire de la Charente	100
AFM Téléthon	100
UFOLEP Charente juillet 2026	500
Réserve	500
TOTAL	4450

Liste des décisions du Maire depuis le dernier conseil municipal :

DECISION DU MAIRE N° 06/2026

Portant signature de la commande N°22598 de la SAS FABREGUE

Concernant la reliure d'un registre des délibérations et d'un registre d'arrêtés du Maire

Montant de 295.20 € TTC

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h55.

Le Maire,
Georges DEVIGE



Le Secrétaire,
Sébastien SUTRE



